

[Accueil](#)[Revenir à l'accueil](#)[CollectionBoite_011 | Ouvriers. XIXe siècle](#)[CollectionBoite_011-11-chem | Médecine. Item](#)[Villeneuve-Bargemont. Économie politique chrétienne II | Comment donner les soins à domicile](#)

Villeneuve-Bargemont. Économie politique chrétienne II | Comment donner les soins à domicile

Auteur : Foucault, Michel

Présentation de la fiche

Coteb011_f0255

SourceBoite_011-11-chem | Médecine.

LangueFrançais

TypeFicheLecture

Personnes citées[Villeneuve-Bargemont, Alban, de](#)

Références bibliographiques[Villeneuve-Bargemont, Économie politique chrétienne, ou Recherches sur la nature et les causes du paupérisme en France et en Europe, et sur les moyens de le soulager et de le prévenir](#)

Référentiel BNF<https://data.bnf.fr/ark:/12148/cb31582872k>

RelationNumérisation d'un manuscrit original consultable à la BnF, département des Manuscrits, cote NAF 28730

Références éditoriales

Éditeuréquipe FFL (projet ANR *Fiches de lecture de Michel Foucault*) ; projet EMAN (Thalim, CNRS-ENS-Sorbonne nouvelle).

Droits

- Image : Avec l'autorisation des ayants droit de Michel Foucault. Tous droits réservés pour la réutilisation des images.
- Notice : équipe FFL ; projet EMAN (Thalim, CNRS-ENS-Sorbonne nouvelle). Licence Creative Commons Attribution - Partage à l'Identique 3.0 (CC BY-SA 3.0 FR).

Notice créée par [équipe FFL](#) Notice créée le 29/04/2020 Dernière modification le 23/04/2021

Données de data.bnf.fr

AUTEUR : Villeneuve-Bargemont, Alban de (1784-08-08 -- 1784-08-08)

TITRE Économie politique chrétienne, ou Recherches sur la nature et les causes du paupérisme en France et en Europe, et sur les moyens de le soulager et de le prévenir

LIEU DE PUBLICATION Paris

DATE 1834

EDITEUR Paris : Paulin , 1834

II.

I. Établir la liste des indigents à secourir

Il faut prendre de renseignements (se recueillir au
cimetière public et en dehors du ^{ville} village)

- de ceux et de leur sort de différents
- de médecins et chirurgiens, attachés aux bureaux
de bienfaisance, des hôpitaux, des
bureaux de charité, des pairs de bienfaisance
- des pairs de village
- des directeurs et chefs de bureau et ateliers

II. on établit 2 registres distincts :

1. indigents temporaires : malades, veuves, femmes en
couches et nourrices, ou tout autre personnes, ou qui n'ont
pu être admis dans les hospices, et ceux qui se trouvent
dans des cas extraordinaires et imprévus.

Rayer les individus qui cessent d'être dans ces cas de
secours temporaire.

2. secours permanents : aveugles, paralytiques, infirmes
et estropiés, vieillards ne pouvant travailler et sans famille,
(et n'ayant pu être admis dans les hospices) ou chefs de
familles surchargés de leur âge.

Revision 1 fois par an. si ces malades cessent,
les secours cessent aussi; de même pour les autres
d'ailleurs.

BnF
MSS

III. Secours de l'Inde.

- Ils demandent des lettres de recommandation, des dons de charité, des prières
- Ils doivent être en valeur (c'est-à-dire de plus en plus pauvre et de moins en moins de ce qu'ils sont)
- chaque individu de son pays ou de son territoire où son mariage se trouve de ce qu'il reçoit
- le village, le bon de riz doivent être faits, jamais de voir (et porter le chiffre de l'acte).
- ~~si on a de l'argent~~ On ne peut de famille pauvre, il faut rendre soin de leur enfant et leur travail et de leur éducation.
- si on a de l'argent, il faut ~~mettre~~ leur argent ou de l'argent de leur bien-être de leur.
- ^ s'ils préfèrent mener une vie vagabonde et oisive et retourner à la mendicité, ils entrent dans la classe des êtres malheureux, et leur mère, à laquelle on ne doit aucun intérêt, ou de leur sang, qui peut être surveillé et puni."

609. 611.

Insurrection du royaume de Nord sur
la distribution de secours - Amérique.

30 Janvier 1828